



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
28.03.2012

Marc Fischbach : nouveau président de la Fédération COPAS

Lors de son Assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue à la Maison de Soins « Les Parcs du Troisième Âge » à Bertrange, ce mercredi, 28 mars 2012, la COPAS (Fédération des organismes prestataires d'aides et de soins) a nommé Marc Fischbach comme nouveau président. Succédant à Michel Simonis, qui a assuré cette fonction pendant près de 7 ans (depuis 2005), Marc Fischbach devient le 4^e président de la fédération.

Pour Marc Fischbach, pour qui l'importance et la valeur de l'engagement social dans notre société ne peuvent trouver que la plus haute estime, il n'est pas de mission plus noble et belle que de se mettre au service d'un secteur porté et animé par des professionnels qui s'investissent corps et âme pour le bien-être de leurs prochains, de ceux qui dépendent définitivement de l'aide d'une tierce personne et de la solidarité de notre société.

Pour l'ancien ministre et médiateur, ce mandat constitue un grand défi : « Il s'agit de valoriser davantage à l'extérieur le travail précieux que la COPAS a fourni ces dernières 15 années, et le rôle important que celle-ci joue dans la société. Cela n'est pas encore vraiment reconnu à sa juste valeur ».

« L'union fait la force »

Constituée en 1997, à la veille de la mise en place de l'assurance dépendance, la COPAS a activement contribué à la mise en pratique du nouveau cadre légal, sans jamais se résigner, « même si les négociations se sont avérées par moments difficiles », conclut le président sortant Michel Simonis. « Malgré le rôle spécifique de chaque partie, il y a eu une volonté des gestionnaires et des instances politiques et administratives de mener à bien le projet de l'assurance dépendance ; la manière professionnelle et le haut niveau des interventions ont apporté une notoriété certaine à la COPAS auprès de ses interlocuteurs. Mais c'est avant tout l'union de ses membres que la COPAS a su maintenir, qui aujourd'hui fait la force de la fédération ».

De nos jours, la fédération patronale représente, pour ainsi dire, la totalité des prestataires qui offrent des aides et soins à des personnes âgées, en situation de handicap ou suivies en psychiatrie extrahospitalière, que ce soit en résidence, à domicile ou en centre de jour. Ces prestataires emploient plus de 10.000 salariés au Grand-Duché de Luxembourg.

Si l'introduction de l'assurance dépendance a donc incontestablement permis une expansion exceptionnelle du secteur des aides et soins, la COPAS plaide davantage une gestion responsable pour les années à venir, garantissant ainsi la pérennité du système ; ceci exige également le même engagement des pouvoirs publics.